

Permanence des élus - du 17 au 22 janvier 2022

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité troyenne assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

o Lundi 17 janvier, de 16h à 18h

Flavienne LEMELLE, *Adjointe au Maire*

Maison de quartier des Marots, 23 rue Trouvassot

o Mardi 18 janvier, de 15h à 16h30

Karine DUTREUX, *Conseillère Municipale*

Espace Sénardes, place de l'âne Patoche

o Mardi 18 janvier, de 15h30 à 16h30

Christine THOMAS, *Adjointe au Maire*

Maison des Maraîchers, 5 A rue Guillaume Le Bé

o Mercredi 19 janvier, de 10h à 11h30

Françoise PORTIER-GUENIN, *Conseillère Municipale*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Vendredi 21 janvier, de 10h à 11h30

Marc BRET, *Adjoint au Maire*

Espace Sénardes, place de l'âne Patoche

o Vendredi 21 janvier, de 15h à 16h

Gaëlle DUPRE, *Conseillère Municipale*

Espace intergénérationnel Jules Guesde, 19 bis boulevard Jules Guesde

o Samedi 22 janvier, de 10h à 11h

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruno BAUDOUX, *Adjoint au Maire*

Maison de quartier des Marots, 23 rue Trouvassot

o Samedi 22 janvier, de 11h à 12h

Hervé SOMSOIS, *Adjoint au Maire*

Accueil de Loisirs des Vassaules, 6 rue des Vassaules

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr